

non possédées par sa dite Majesté, Toutes les possessions des Princes de Hohenlohe, sauf l'exception faite au paragraphe précédent, et enfin la partie du Baillage ci-devant Mayençais de Krantheim située à la gauche de la Yaxt.

Son Altesse Sérénissime Le Grand-Duc de Bade, sur la Principauté de Fürstenberg (étant exceptées les Seigneuries de Gundelfingen, de Neufra, de Trochtelfingen, de Jungnau et la partie du Bailliage de Moeskirch située à la gauche du Danube), La Seigneurie de Hagnau, Le Comté de Thengen, Le Landgraviat de Klettgau, les baillages de Neidenau et Billigheim, la Principauté de Linange, les possessions des Princes et Comtes de Loewenstein-Wertheim situées à la rive gauche du Mein (étant exceptés Le Comté de Loewenstein, la partie du Limbourg-Gaildorf appartenant aux Comtes de Loewenstein et les Seigneuries de Heubach, de Breüberg et d'Habitzheim) et enfin les possessions du Prince de Salm-Reifferscheid-Krautheim, au Nord de la Yaxt.

Son Altesse Impériale Le Grand-Duc de Berg; sur les Seigneuries de Limbourg-Styrum, de Bruck, de Hardenberg, de Gimborn et Neustadt, de Wildenberg, Les Comtés de Hombourg, de Bentheim, de Steinfürt, de Horstmar, Les possessions du Duc de Looz, Les Comtés de Siégen, de Dillenburg (les Baillages de Wehrheim et Burbach exceptés) et de Hadamar, les Seigneuries de Westerboung, de Schadeck et de Beilstein, et la partie de la Seigneurie de Runckel proprement dite située à la droite de la Lahn; et pour les communications entre le Duché de Clèves et les possessions susdites au nord de ce Duché, Son Altesse Impériale aura l'usage d'une route à travers les Etats des Princes de Salm.

Son Altesse Sérénissime Le Grand-Duc de Hesse-Darmstadt; sur les Seigneuries de Breüberg et de Heubach et sur la Seigneurie ou Bailliage de Habitzheim; Le Comté d'Erbach, La Seigneurie d'Ilbenstadt, la partie du Comté de Koenigstein possédée par le Prince de Stollberg-Gedern, Les possessions des Barons de Riedesel enclavées dans les Etats de sa dite Altesse ou qui leurs sont contigües, nommément les juridictions de Lauterbach, de Stockhausen, Mooss et de Freienstern, les possessions des Princes et Comtes de Solms, en Wetteravie, à l'exception des